

Guide des aides économiques

Fonds régional de diffusion de la propriété industrielle (FRDPI)



Institut National
de la Propriété Industrielle

Objectifs

- Soutenir les structures de développement économique et d'animation propriété industrielle afin d'apporter des compétences propriété industrielle au plus près des PME et des centres de recherche dans la durée.

- Monter des actions ponctuelles et ciblées de communication, sensibilisation et formation à la propriété industrielle.

- Compléter et renforcer les effets bénéfiques des pré-diagnoses par des programmes d'accompagnement.

- Accompagner les services de valorisation et les incubateurs pour intégrer la propriété industrielle dans les projets des chercheurs.

- Développer et créer des outils spécifiques de sensibilisation ou de formation à la Propriété Industrielle et assurer leur diffusion le plus largement possible.

Opérations éligibles

- Mise en place de conférences, de programmes de formation, d'ateliers.

- Accompagnement d'entreprises.

- Diagnostics en matière de propriété industrielle.

- Développement d'outils pédagogiques et d'outils de communication, etc.

Bénéficiaires

Structures d'accompagnement du développement économique et technologique des entreprises :

- Chambres de commerce et d'industrie,

- Chambres de métiers,

- universités,

- services de valorisation de la recherche,

- incubateurs,

- centres régionaux de développement technique, etc.

Montant

Soutien financier : l'INPI peut apporter son soutien au programme à hauteur de 50 % maximum des dépenses engagées et le projet peut bénéficier du soutien financier d'autres partenaires (collectivités locales ou territoriales, État, etc.).

Prestations techniques : recherche d'antériorités brevet ou marques, mise à disposition de collections de CD-ROM, etc.

Soutien méthodologique : aide au montage de formations à la propriété industrielle.

Contacts

INPI Pays de la Loire

Institut National de la Propriété Industrielle

3, place de la petite Hollande

BP 82308

44023 NANTES CEDEX 01

Tél. : 02.40.35.82.90 - Fax : 02.40.35.82.99

www.inpi.fr